



ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PROJET  
ACADÉMIQUE  
2020 - 2024

**Autonomie  
et mobilité :**  
une ambition  
partagée

**L'essentiel**

---





# Projet académique

2020

—

2024



AUTONOMIE  
ET MOBILITÉ :  
UNE AMBITION  
PARTAGÉE



## Donner à tous les élèves les outils pour devenir autonomes et mobiles

---

**L**e projet académique de l'académie de Créteil présenté ici court de 2020 à 2024. Les deux principes autour desquels il s'articule, l'autonomie et la mobilité, expriment une ambition partagée : permettre à tous, élèves comme personnels, de développer et de valoriser leurs compétences. Notre objectif est de lever les freins pour que tous construisent des parcours à la mesure de leur ambition. Il s'inscrit dans un contexte particulier, qui marque le territoire académique mais aussi la société et l'École : le développement de la région académique et du Grand Paris, et la préparation des Jeux olympiques de 2024.

Notre travail collectif doit permettre aux élèves d'acquérir en tout premier lieu une autonomie intellectuelle. Il s'agit de doter chacun, quelle que soit sa situation personnelle, de la maîtrise des savoirs qui assure l'insertion dans différents milieux d'études, de vie ou de travail. Pour cela, il nous faut favoriser le plaisir d'apprendre, le partage et le transfert des connaissances afin d'accroître la motivation et l'ambition scolaire des filles comme des garçons. Cela suppose de développer encore le caractère inclusif de nos établissements ainsi que l'approche globale du parcours des élèves.

Cette approche globale permet de favoriser des trajectoires choisies. Elle induit un dialogue indispensable avec les familles. Elle a pour vocation de lever les obstacles pour que chacun puisse, à part égale, mener à bien ses études, son orientation et, partant, ses mobilités.

Nous poursuivons notre objectif d'apporter aux élèves l'ouverture et l'équilibre que procurent la culture, le sport, la richesse linguistique, les mobilités internationales, et de stimuler ainsi l'engagement, l'esprit critique et la responsabilité citoyenne de nos élèves dans le respect des valeurs de la République.

---

Autonomie et mobilité sont également des termes forts en matière de ressources humaines. Ils induisent un engagement renouvelé de l'académie dans le développement professionnel de chacun, assorti de toute l'attention portée à la qualité de vie au travail, à la prévention des risques. Durant les années qui viennent, nous travaillerons à faciliter des mobilités plus souples par une gestion plus personnalisée encore des ressources humaines, tout en continuant de faire évoluer la formation pour répondre aux exigences professionnelles et aux besoins exprimés par les personnels eux-mêmes.

Ce projet est le fruit d'un travail collaboratif et partenarial. Consultation numérique, dialogue social, rencontres avec les personnels, les représentants des élèves, des parents, des partenaires de l'École ont nourri les priorités et les propositions qui le structurent. Ce livret permet d'en connaître les lignes de force, les objectifs majeurs.

Une version plus complète du Projet académique 2020-2024 est à disposition : elle offre à tous, personnels de l'Éducation nationale, parents ou élèves, des propositions d'actions concrètes et d'outils pour atteindre les priorités fixées et faciliter la rédaction des projets d'école, des projets d'établissement, du travail partenarial, des conseils pédagogiques, et de toute forme de travail collaboratif.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement dans la mise en œuvre de ce projet. Il ouvre de multiples pistes d'actions pour créer les conditions de la réussite de chacun, développer des collectifs de travail et de vie ancrés dans les valeurs de la République, et pour valoriser toutes les richesses et les dynamiques que recèle notre académie.

**Daniel Auverlot**

Recteur de l'académie de Créteil

# Premier axe :

## PRIORITÉ 1

### Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux

#### Objectif n°1



#### → Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée

Dans ces domaines où les résultats scolaires révèlent des fragilités et de fortes disparités, il est crucial de susciter des dynamiques d'émulation profitables à tous, de renforcer la maîtrise de l'expression orale et écrite, et d'impliquer tous les élèves dans la compréhension des mathématiques.

#### Objectif n°2



#### → Poser des diagnostics pour aider les élèves à progresser

Les évaluations facilitent l'adaptation des enseignements au plus près des besoins des élèves. Partager et exploiter ces évaluations sur le plan pédagogique est une piste de progrès efficace. Les erreurs peuvent ainsi être mises à profit pour construire des situations d'apprentissage adaptées au niveau des élèves. Les marges d'autonomie des EPLE peuvent être exploitées dans le même sens, par exemple en organisant des temps de réflexion et de concertation collectives.

#### Objectif n°3



#### → Aiguiser la curiosité, développer l'esprit critique

Le plaisir d'apprendre joue un rôle majeur dans l'appropriation des savoirs : jouer, analyser, débattre sont des approches fructueuses. Permettre aux élèves de prendre du recul et de la distance est une condition première pour stimuler leur intérêt et leur esprit critique. Repenser les espaces de travail peut aussi être une source d'émulation. Enfin, l'utilisation de l'outil numérique ouvre l'acquisition de nouvelles compétences et la maîtrise de langages essentiels dans le monde d'aujourd'hui.

# MAÎTRISER ET PARTAGER LES SAVOIRS, CONDITION DE L'AUTONOMIE ET DE LA MOBILITÉ POUR TOUS

## PRIORITÉ 2

### Faire progresser tous les élèves pour réduire les écarts

---

#### Objectif n°1



#### ➔ Contribuer à lutter contre les difficultés sociales et renforcer le travail personnel de l'élève

Un dialogue suivi avec les familles est une condition essentielle à la réussite des élèves. Cela suppose notamment que les établissements prennent en compte de manière effective toutes les formes de précarité, par exemple en limitant au mieux le coût des fournitures scolaires. Il appartient aussi aux établissements d'expliquer aux élèves et à leur famille les différentes modalités du travail attendu, tout en développant les synergies existantes, comme le tutorat, pour favoriser l'ambition des élèves.

#### Objectif n°2



#### ➔ Réduire les inégalités entre filles et garçons

Les stéréotypes de sexe ont une influence importante sur l'implication des élèves, qui les adoptent parfois inconsciemment et les reproduisent au détriment de leurs choix de parcours. Sensibiliser la communauté éducative à la lutte contre ces stéréotypes et déconstruire les représentations des élèves est souvent une étape indispensable pour susciter l'ambition des filles et favoriser l'adhésion des garçons au projet scolaire.

#### Objectif n°3



#### ➔ Construire une école pleinement inclusive

Élèves porteurs de handicap, élèves allophones, enfants de familles itinérantes : pour tous, lire, écrire, s'exprimer, compter sont les clefs de l'autonomie. S'ajoute parfois la prise en compte de difficultés liées à l'accès au logement, aux soins... Toutes les équipes sont déjà mobilisées, mais il convient d'aller plus loin en sensibilisant et en professionnalisant l'ensemble des personnels, en formalisant leur engagement, et en sécurisant les parcours des élèves, notamment en dotant chaque projet d'école et d'établissement d'un volet inclusif.

# Deuxième axe :

## PRIORITÉ 1

### Dialoguer avec les familles pour une prise en compte globale des élèves

#### Objectif n°1



#### ➔ Approfondir les relations avec les familles ou les responsables légaux

Les familles n'ont pas toujours une pleine connaissance de leurs droits ni des outils mis à leur disposition pour accompagner la scolarité de leurs enfants. Améliorer leur accès à ces informations est une nécessité. Les associations de parents d'élèves constituent à cet égard un relais déterminant, et la reconnaissance de leur rôle mérite d'être renforcée. De même, la multiplication des actions associant les parents favorisera largement l'investissement des familles et des associations partenaires dans la vie de l'École.

#### Objectif n°2



#### ➔ Veiller ensemble à la santé et à la sécurité des élèves

La communauté éducative s'attache à prendre en compte les besoins fondamentaux de l'enfant, sa santé, sa sécurité. En incitant les élèves à se protéger, en les formant dès le plus jeune âge à la prévention des risques, l'École remplit une mission essentielle. Elle a aussi un rôle de prévention et d'alerte face aux mauvais traitements et aux situations de violence. La formation et la sensibilisation de tous les personnels permettra en particulier d'améliorer la prise en charge des victimes.

#### Objectif n°3



#### ➔ Permettre à chacun d'agir sur sa propre trajectoire : travailler l'orientation

Mieux on connaît les voies d'orientation possibles, mieux on construit son parcours. Cela nécessite d'accompagner les élèves à chaque étape de leur scolarité, mais aussi d'impliquer les familles dans le processus d'orientation. Cela suppose également d'approfondir les projets dès la seconde pour sécuriser le passage vers l'enseignement supérieur, et de développer la connaissance des métiers et des parcours diplômants, notamment dans la voie professionnelle.

# FÉDÉRER LES ACTEURS POUR CONSTRUIRE DES TRAJECTOIRES DE RÉUSSITE

## PRIORITÉ 2

### Amener chaque élève à se projeter dans son avenir professionnel par des expériences concrètes

---

#### Objectif n°1



#### → Développer les liens entre les élèves et les milieux professionnels

Les élèves ont une première approche du monde professionnel grâce aux stages qu'ils effectuent dès la troisième, et aux périodes de formation que suivent ensuite ceux qui ont choisi la voie professionnelle. Ces stages et périodes de formation stimulent la motivation et offrent une opportunité de brassage social. Ils prennent toute leur portée quand ils bénéficient d'un accompagnement pédagogique approfondi, qui permet de valoriser les compétences acquises et de renforcer les relations avec le monde professionnel. La lutte contre le décrochage scolaire sera renforcée par ces actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle.

#### Objectif n°2



#### → Valoriser la voie professionnelle, clef de la mobilité

L'un des principaux objectifs de la transformation de la voie professionnelle est de permettre aux jeunes de s'insérer sur le territoire de leur choix. Pour revaloriser ces filières, il importe entre autres de décloisonner les enseignements, de favoriser la découverte des métiers, de créer des passerelles, et de sécuriser les parcours des élèves qui s'engageront dans cette voie, tout en renforçant les partenariats.

#### Objectif n°3



#### → S'appuyer sur la complémentarité des associations pour développer des expériences formatrices et solidaires

Les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public interviennent dans des champs très variés, et peuvent notamment devenir des relais très efficaces dans les projets liés à l'engagement civique, à la solidarité, à la lutte contre les inégalités. Leur rôle sera accru en renforçant le lien entre le travail associatif et celui mené dans la classe, en favorisant l'engagement de nos élèves, et en valorisant les expériences effectuées.

# Troisième axe :

## PRIORITÉ 1

### Former des citoyens éclairés et solidaires partageant les valeurs de la République

#### Objectif n°1



#### ➔ Assurer le respect et la protection des droits et de la dignité de chacun

La lutte contre les discriminations et les violences à l'École passe par le renforcement du parcours citoyen, clef de voûte de l'éducation aux valeurs de la République et au respect des différences. Ce renforcement sera consolidé par un meilleur outillage en matière d'information et de communication. Des actions spécifiques pourront être développées en faveur de la lutte contre le harcèlement, afin de garantir l'intégrité physique et morale de tous les élèves.

#### Objectif n°2



#### ➔ Associer les élèves aux projets de chaque école et chaque établissement

Les instances représentatives des collégiens et des lycéens sont de plus en plus dynamiques dans l'académie mais manquent encore de visibilité. Il importe donc qu'elles soient valorisées et reconnues comme force de proposition. Plus largement, la participation des élèves à la vie de l'école ou de l'établissement peut être renforcée par la construction d'un parcours citoyen dès le premier degré, et par la valorisation de l'engagement des élèves.

#### Objectif n°3



#### ➔ Poser les bases d'une citoyenneté numérique

Préparer à une citoyenneté pleine et entière nécessite aujourd'hui d'éduquer les jeunes à la citoyenneté numérique. Ils sont exposés à des contenus parfois peu fiables, en même temps qu'ils trouvent dans le numérique d'innombrables possibilités de s'exprimer, de créer, de s'engager. Les éclairer sur les enjeux des technologies numériques et de leurs usages est une nécessité. De même, il est indispensable de les responsabiliser et de les doter de premiers outils juridiques. En s'exerçant à une pratique responsable et partagée de l'espace numérique, les élèves font l'apprentissage de la citoyenneté.

# ENGAGER LES ÉLÈVES À S'OUVRIRE AU MONDE : CITOYENNETÉ, CULTURE, SPORT, MOBILITÉS INTERNATIONALES

## PRIORITÉ 2

### Ouvrir à tous les élèves des expériences culturelles, artistiques, sportives et internationales

---

#### Objectif n°1



#### → Ouvrir au monde par les arts et par le sport

Les expériences artistiques, comme les pratiques sportives, ouvrent aux élèves des territoires nouveaux, développent leur rapport à l'autre, les aident à s'engager dans la vie citoyenne. Rendre accessible à chacun l'éducation artistique et culturelle est un enjeu primordial, auquel répond l'objectif interministériel de toucher 100 % des élèves. Dans la même perspective, les activités physiques, qu'elles soient artistiques ou sportives, sont des facteurs de réussite qu'il est important de promouvoir, tout comme le développement des compétences sportives.

#### Objectif n°2



#### → Renforcer l'ouverture européenne et internationale

L'aptitude à s'ouvrir au monde et la maîtrise d'une ou plusieurs langues sont des atouts majeurs à développer et consolider, en renforçant les compétences des élèves en langues étrangères, et en favorisant leur mobilité à des fins d'apprentissage. Plus largement, tous les élèves, y compris ceux qui ne partent pas, pourront bénéficier du développement de la stratégie d'ouverture européenne et internationale des écoles et des EPLE.

#### Objectif n°3



#### → Engager des démarches durables, en lien avec la responsabilité sociale

Les élèves et les établissements doivent développer leurs capacités d'information pour amplifier leur action en faveur du développement durable. Leur responsabilisation est une condition première, qui passe notamment par la mise en place d'éco-délégués. Le développement des démarches collectives sera renforcé par l'engagement formel des écoles et des EPLE, et les partenariats favoriseront la mise en œuvre d'actions et de remédiations concrètes.

# Quatrième axe :

## PRIORITÉ 1

### Favoriser l'attractivité des carrières au sein de l'académie

#### Objectif n°1



#### → Étayer l'arrivée et/ou l'entrée en fonction des stagiaires, néo-titulaires et néo-contractuels

L'académie de Créteil accueille chaque année de nombreux stagiaires et nouveaux arrivants. Leur entrée dans le métier nécessite un accompagnement attentif, et un suivi social lorsque les conditions d'éloignement et les difficultés de logement le requièrent. Il est primordial de veiller à l'accueil de tous les personnels, de faciliter concrètement leur prise de fonction, tout en valorisant la dynamique collective.

#### Objectif n°2



#### → Accompagner la construction des carrières

L'allongement des carrières, la conciliation entre travail et vie privée, les souhaits de mobilité appellent un accompagnement renforcé et personnalisé, qui facilite le développement des talents et qui permette d'optimiser les affectations. Diversifier les missions est aussi un moyen d'encourager les personnels à s'engager dans de nouvelles étapes de carrière. De même, les informer sur leurs droits, sur les opportunités à saisir, sur les procédures à suivre favorisera l'évolution de leur parcours.

#### Objectif n°3



#### → Assurer la qualité de vie au travail et la prévention des risques

La qualité de vie professionnelle dépend pour beaucoup du climat installé dans le collectif de travail, fondé sur une déontologie commune – en particulier face aux situations conflictuelles ou discriminatoires –, sur le respect des valeurs de la République, et sur un projet collectif. L'amélioration du travail collaboratif s'appuie aussi sur une culture de la prévention des risques largement partagée. Enfin, la volonté d'anticiper, d'innover, de développer la communication s'exerce également au bénéfice des relations avec les usagers.

# ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNELS DANS LEUR TRAVAIL PAR UNE AUTONOMIE RENFORCÉE ET DES MOBILITÉS PLUS SOUPLES

## PRIORITÉ 2

### Former en conciliant attentes des personnels et besoins identifiés par l'institution

---

#### Objectif n°1



#### ➔ Passer d'une logique de l'offre à une logique d'accompagnement de la demande

La formation favorise l'autonomie et la mobilité professionnelles, tout en étant un facteur de bien-être au travail. Une première nécessité est d'étayer les carrières par des formations appropriées. L'accompagnement se trouvera élargi et renforcé si un maximum de personnels est inclus dans une dynamique de formation. En outre, pour renouveler les approches, les gestes métiers peuvent être analysés avec l'aide de la recherche.

#### Objectif n°2



#### ➔ Accompagner et outiller les personnels d'encadrement

La professionnalisation des cadres doit s'adapter à l'évolution des pratiques et des contextes d'exercice. La formation aide à la promotion des personnels. Ceux-ci doivent être formés au pilotage des services et des EPLE dans le cadre d'une plus grande autonomie d'action. L'enjeu est de faire de l'école et de l'EPLE un lieu de formation et de mobilité professionnelle interne.

#### Objectif n°3



#### ➔ Former les personnels à l'ouverture internationale

La dimension européenne et internationale de la formation des personnels concourt à l'ouverture européenne et internationale des écoles et des établissements. C'est pourquoi il importe de renforcer la mobilité des professeurs depuis et vers l'étranger, de valoriser les trajectoires ouvertes sur l'international, mais aussi d'accompagner et former les différentes catégories de personnels à ces mobilités.

**→ Retrouvez l'intégralité  
du projet académique  
sur [ac-creteil.fr](https://ac-creteil.fr)**



Photographies prises avant la crise Covid-19.  
Continuons de respecter les gestes barrières, portons un masque  
lorsque cela est nécessaire.



